



Compte-rendu de la rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec tenue le 19 septembre 2017 au restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré, 19h00.

Étaient présents :	
Daniel Munger	Ville de Québec – Division de la valorisation énergétique
Denis Lachance	Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Evgeniya Kopichenko	Ville de Québec – Bureau de la valorisation énergétique
Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement
Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
Jean-Marie Martineau	Citoyen de Saint-Joachim
Majella Pichette	Représentant de la MRC Côte-de-Beaupré
Marc Dubeau	Représentant de la MRC
Mario Godbout	Conseiller de Saint-Joachim
Michel Simard	Représentant des citoyens de Saint-Ferréol
Pierre Dion	Président, représentant des citoyens MRC Côte-de-Beaupré
Stéphane Schaal	Secrétariat
Sylvie Verreault	Ville de Québec – Division de la qualité du milieu
Étaient absents :	
Christian Blouin	Conseiller à la Ville de Beaupré
David Sénéchal	Ville de Québec – Division de la valorisation énergétique
Léopold Michel	Conseiller de Saint-Ferréol-les-Neiges
Luce Bergeron	Représentante de la CMQ
Reynald Cormier	Conseiller de Saint-Tite-des-Caps
Robert Caron	Représentant des citoyens de Saint-Tite-des-Caps
Steeve Verret	Élu de la Ville de Québec
-	Santé publique

Points à l'ordre du jour de la rencontre du 19 septembre 2017

1. Mot de bienvenue	Président	5 min.
2. Adoption de l'ordre du jour	Président	5 min.
3. Adoption du compte-rendu du 20 juin 2017 et suivis	Comité	15 min.
4. Suivi environnemental	Représentant(e) de la Ville de Québec	15 min.
5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ	Représentant(e) de la Ville de Québec	30 min.
6. Mise à jour du site internet	Secrétariat	15 min.
7. Bilan financier	Secrétariat	15 min.
8. Dates et contenu de la prochaine rencontre	Président	5 min.
9. Divers	Comité	10 min
10. Fin de la rencontre	Président	-

<p>1 - Mot de bienvenue (Président)</p> <p>Début de la rencontre : 19h02</p> <p>Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité.</p>	<p>Actions/Suivis à faire</p>
<p>2 - Adoption de l'ordre du jour du 19 septembre 2017 (Président)</p> <p>Lecture par le Président de l'ordre du jour du 19 septembre 2017</p> <p>Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour Aucun ajout n'est proposé</p> <p><i>Résolution CVLE 2017-09-19 # 1 – L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Landry, appuyée par Mario Godbout</i></p>	
<p>3 - Adoption du compte-rendu de la rencontre du 20 juin 2017 et suivis</p> <p>Le secrétariat fait la lecture des suivis. Aucune correction n'est apportée au compte-rendu.</p> <p><i>Résolution CVLE 2017-09-19 # 2 – L'adoption du compte-rendu de la rencontre du 25 avril 2017 tel que modifié est proposée par Frédéric Lewis, appuyée par Jean-Marie Martineau</i></p>	<p>Secrétariat : Déposer le compte-rendu de la rencontre du 20 juin 2017 sur le site internet</p>
<p>4 - Suivi environnemental – Résumé des résultats - printemps 2017</p> <p>La représentante de la Ville de Québec présente les derniers résultats du suivi environnemental pour l'été 2017.</p> <p>Eaux de surface Tous les résultats respectent les normes environnementales et aucun changement significatif n'est observé par rapport aux années précédentes. Plusieurs des petits ruisseaux intermittents étaient à sec en juillet, comme pour les étés précédents.</p> <p>Eaux souterraines Tous les résultats obtenus révèlent que la qualité des eaux souterraines respecte les normes applicables aux différents secteurs du site.</p> <p>Un total de 14 puits d'observation a été échantillonné en juillet sur un total de 19 puits inscrits au programme de suivi environnemental. Quatre des puits non échantillonnés étaient à sec (P0-06-2A, P0-06-2C, P0-09-02 et P0-09-04) alors que le puits P0-06-4A, très profond, n'a pas été échantillonné en raison d'un bris de l'appareil d'échantillonnage. Puisque ce puits n'est pas requis pour vérifier la conformité aux normes (situé entre le LES et le LET), son échantillonnage a été reporté à la campagne suivante.</p> <p>En effet, l'appareil utilisé pour l'échantillonnage à faible débit des puits profonds ne fonctionnait toujours pas cet été. Il a été réparé suite aux difficultés rencontrées ce printemps, mais il a brisé de nouveau une fois sur le terrain. L'ancienne méthode (échantillonneur à clapet) a été utilisée pour les puits les plus profonds (sauf P0-06-4A trop profond). L'appareil est maintenant réparé pour la prochaine campagne.</p> <p>Étanchéité du LET Les résultats de l'intermembrane sont un peu plus élevés qu'à l'habitude, mais puisque le débit était particulièrement faible et que la conduite se contamine avec du lixiviat, il est probable que les concentrations mesurées proviennent du puits du lixiviat adjacent. S'il y avait une fuite de la membrane principale du LET, les débits seraient plus élevés.</p>	

<p>Effluent de la station de traitement du lixiviat (STEU) Depuis le début des opérations à la mi-mai, toutes les normes des suivis hebdomadaires sont respectées. Pour les OER (objectifs environnementaux de rejets), tous les objectifs sont respectés, à l'exception des dioxines et furannes, comme pour les suivis précédents.</p> <p>Biogaz Les mesures sont prises une fois par mois de mai à octobre, dans 9 puits d'observation dédiés au biogaz et dans 6 bâtiments. Dans le secteur du LET, tous les relevés sont à 0 % de méthane. Dans le secteur LES, il y a une valeur à 22% dans GZ-00-03 en juin seulement (0 % les autres mois). Dans GZ-03-05 les valeurs varient entre 0,5 et 5,5 %, soit dans le même ordre de grandeur qu'à l'habitude.</p>	
<p>5 - Suivi des opérations et travaux du LEVQ</p> <p>Les représentants de la Ville de Québec présentent le suivi des opérations et des travaux pour l'été 2017.</p> <p>Torchère: Au niveau du LES, le pourcentage de disponibilité de fonctionnement de la torchère pour la période estivale était de 70%. Ce faible pourcentage est dû en partie à quelques séquences d'arrêt de la torchère.</p> <p>Organigramme de la Ville de Québec Le représentant de la Ville de Québec présente aux membres du Comité le nouvel organigramme de la Ville de Québec. Celui-ci sera disponible sur le site du CVLE et régulièrement mis à jour.</p> <p>Déchets internationaux (aéroport/port) : Lors de la rencontre du 20 juin 2017, le responsable de la Ville informait le Comité qu'une demande avait été déposée afin d'évaluer la possibilité de traiter les déchets internationaux en provenance de l'Aéroport de Québec et du Port de Québec au LET.</p> <p>La Ville a reçu l'approbation pour l'enfouissement de ces déchets internationaux. Rappelons que cette solution a été privilégiée, car moins couteuse pour la Ville de Québec. De plus, la présence d'acides aminés dans les résidus n'est pas problématique et la réglementation impose qu'à la fin de chaque journée, les déchets internationaux soient recouverts d'un minimum de 1,8 m de matériel d'autres matières (ex. : sols propres ou mâchefers).</p> <p>Un membre du Comité s'interroge sur le transfert, le transport et l'enfouissement de matières non conformes en provenance des navires marchands ou de croisières, notamment des déchets pétroliers. Quelles sont les mesures de sécurité et de contrôle mises en œuvre par le Port de Québec? Le représentant de la Ville de Québec assure que le suivi et les procédures sont très sécuritaires. L'autorité du Port de Québec n'ayant aucun intérêt à ne pas être conforme aux normes de l'ACIA.</p> <p>Bois infesté par l'agrile du frêne : quelles options pour l'élimination ? Dans le contexte de la crise de l'agrile du frêne, un membre du Comité s'interroge sur les solutions qui seront proposées pour éliminer le bois infesté par l'agrile du frêne. Cette question fait référence aux objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec. Dans ce contexte, le gouvernement souhaite interdire l'élimination du bois d'ici 2018 et d'ici 2020, l'élimination de toute matière organique putrescible.</p> <p>Le responsable de la Ville précise que le bois est actuellement incinéré à l'incinérateur de Québec, et ce, jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>Inspection des conduites de lixiviat : Suite à la demande du Comité pour qu'un membre du comité participe à titre d'observateur à l'inspection annuelle des conduites de lixiviat, Michel Simard a été invité à y participer au début du mois de septembre. L'expérience semble concluante.</p>	<p>Secrétariat : Faire un suivi sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la finalisation du schéma d'aménagement de la nouvelle cellule d'enfouissement - le nettoyage des conduites et des bassins - la réparation de la balance pour véhicules lourds à l'entrée du site - la construction d'un nouveau bassin de rétention - la pose d'un enduit dans le bassin des boues - l'ensemencement des pentes du LES et du LET <p>Suivi concernant les travaux d'inspection qui seront effectués en octobre 2017 par l'entreprise Nordikeau</p>
<p>6 – Mise à jour du site internet (Secrétariat)</p>	

<p>Le conseiller de Saint-Joachim et le secrétaire effectuent un suivi sur le travail réalisé pour la mise à jour du site web du CVLE.</p> <p>Un membre du Comité propose qu'un paragraphe sur l'histoire du site soit intégré au futur site web du CVLE.</p>	
<p>6 - Bilan financier (Secrétariat) Présentation du bilan financier par le secrétaire.</p>	
<p>Résolution CVLE 2017-09-19 # 3 – <i>L'adoption du bilan financier est proposée par Jean Landry, appuyée par Marc Dubeau</i></p>	
<p>7 - Date et contenu de la prochaine rencontre (Président)</p> <p>La prochaine rencontre du Comité se tiendra le 5 décembre 2017 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré à partir de 18h00</p>	<p>Secrétariat : Courriel d'invitation de la rencontre du 5 décembre 2017</p> <p>Effectuer la réservation de la salle de réunion et planifier le repas de Noël</p>
<p>8 - Divers</p> <p>Le secrétaire demande aux membres du Comité si le traditionnel repas de Noël est maintenu. La réponse est <i>oui</i></p>	
<p>11 - Clôture de la rencontre</p>	
<p>Résolution CVLE 2017-09-19 # 4 – <i>La levée de l'assemblée est proposée par Denis Lachance, appuyé par Frédéric Lewis</i></p>	
<p>Fin de l'assemblée à 20h50</p>	